



# PRÉVENTION SÉCURITÉ UN SECTEUR EN BERNE

Souvent présentée comme la 3<sup>ème</sup> « force de sécurité » après la gendarmerie-police et la police municipale, les 180 000 agents de sécurité sont pour un tiers d'entre eux SMICARD et, la seule ambition de leurs employeurs est de courir après le SMIC.

Cette situation fait que les propositions des chambres patronales présentées lors des négociations sur les salaires minima conventionnels tournent autour du SMIC.

Cette situation est endémique dans cette profession de main d'œuvre où la réflexion des employeurs au regard des salaires se porte avant tout sur les exonérations de cotisations sociales et autres aides assises sur la rémunération qu'ils pourraient perdre lors d'une revalorisation.

A cela s'ajoute la concurrence au sein de secteur où 12 323 entreprises se partagent le marché dont 8559 sans salarié...

Ces exonérations, véritables trappes à bas salaires et la concurrence dans ce marché porteur sont parmi les ingrédients de la situation que les salariés subissent.

Si à ces éléments sont ajoutés les conditions d'accès et de maintien dans l'emploi (en tant que profession réglementée, le moindre écart rend possible la suppression de la carte professionnelle, obligatoire pour exercer), les conditions de travail (travail isolé, de nuit, les week-end et jours fériés), une absence totale d'évolution dans la carrière et de formation professionnelle, nous avons là les raisons faisant que cette profession est qualifiée « d'en tension » en termes de recrutement.

La FEETS FO revendique que le premier coefficient de la grille des salaires minima représente 100% du salaire médian net et qu'une pratique de la formation professionnelle soit instaurée. A ce jour, nous en sommes loin, très loin.

Les dernières propositions des employeurs, début janvier 2022, sont encore faites au regard de la dernière augmentation du SMIC, portent sur les trois premiers échelons hiérarchiques et oublient les autres.

L'attitude des employeurs a amené l'ensemble des organisations syndicales de la branche à appeler à la grève et à la manifestation le 27 janvier 2022 et à bloquer, jusqu'à nouvel ordre, les négociations portant sur la refonte des classifications. Ce chantier qui doit être pour les patrons du secteur l'alpha et l'oméga de l'évolution de la branche est loin d'être terminé et les salariés ne peuvent et ne veulent plus attendre.

Alors que le secteur professionnel sera impliqué dans la sécurisation des grands événements à venir en France (Coupe du Monde de rugby en 2023 et Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024) et que les attentes des pouvoirs publics sont importantes, cette situation sociale risque de poser de nombreux problèmes de recrutements.

Certains veulent faire de la France un pays de champions. Dans cet esprit, le secteur de la Prévention et Sécurité serait certainement sur le podium dans la catégorie « course après le SMIC » des JOP des relations sociales !

Pour la FEETS FO, la solution passe avant tout par l'augmentation des salaires.

## FEETS FO - SECTEUR PRÉVENTION SÉCURITÉ

Fédération de l'**E**quipement, de l'**E**nvironnement, des **T**ransports et des **S**ervices **FORCE OUVRIERE**  
46 rue des petites écuries 75010 Paris